# **REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES PONEYS 2019**

Lieu et date : Haras du Bouly, Châtelet. Les 20 et 21 juillet 2019.

* Inscriptions via equibel.be ou via le secrétariat du GHC (www.ghc.be).
* La participation aux deux manches est obligatoire.
* Le cavalier doit être en ordre de licence LEWB ou VLP et doit avoir l’âge requis pour monter en catégorie poney. Le type de licence nécessaire pour le cavalier est tel que le prévoit le règlement de la LEWB : à savoir, une J02 pour le 80 cm et une J03 à partir des épreuves de 90 cm. Les cavaliers en âge poney désirant participer au championnat jeunes poneys et ayant une licence supérieure à la J03 devront s’inscrire par mail via le secrétariat du Ghc et partiront hors concours pour l’épreuve Pony Trophy.
* Un maximum de 3 jeunes poneys par cavalier et par catégorie est autorisé. Les poneys doivent être immatriculés et enregistrés comme poney auprès de la FRBSE, et donc toisés par un vétérinaire officiel ([www.equibel.be](http://www.equibel.be)). Attention, à partir de 90 cm, une immatriculation payante est nécessaire.

Déroulement du championnat

* Les jeunes poneys de 4 ans sautent sur les parcours d’une hauteur de 80 cm, sans chronomètre.
* Les jeunes poneys de 5 ans sautent sur les parcours d’une hauteur de 90 cm, les 6 ans sur les parcours de 100 cm et les 7 ans sur les parcours de 110 cm.
* Dans chaque catégorie, la première manche se déroulera le samedi. L’épreuve type sera un Barème A jugé en « équitation moderne » mais qui sera jugée en parallèle en Barème A sans chrono pour le classement du championnat jeunes poney. Les cavaliers jeunes poney partiront au début des épreuves type « Pony Trophy » et seront également pris en compte pour le classement de l’épreuve du jour.
* Les cavaliers se verront attribuer le nombre de points égal au nombre de pénalités sur le parcours. Les cavaliers éliminés en première manche pourront repartir sur la deuxième manche, dans laquelle ils pourront être classés pour l’épreuve et se verront attribuer 99 pts.
* La deuxième manche sera jugée en Barème A 2 phases ou avec barrage selon les catégories d’âge des jeunes poneys (voir. Avant-programme). Une remise des prix est prévue dans cette 2e manche par le circuit jeunes poneys. Comme pour la première manche, les cavaliers se verront attribuer le nombre de points égal au nombre de pénalités sur le parcours AVANT barrage ou 2e phase.
* Les jeunes poneys de 4 ans réalisant les 2 manches « Clear Round » avant la deuxième phase ou le barrage seront tous classés à la première place ex-aequo.
* Pour les catégories jeunes poneys de 5, 6 et 7 ans, le couple cavalier-jeune poney ayant le moins de pénalités au total des deux manches sera déclaré « Champion » de sa catégorie. En cas d’égalité des points entre plusieurs couples de la même catégorie au total des 2 manches avant barrage, les couples cavaliers-jeune poney seront départagés par leur résultat du barrage ou de la 2e phase de la 2ème manche.
* Remise des prix au terme des deux manches pour le classement général du Championnat jeunes poneys pour chaque catégorie.